

Notre santé : Rencontre Maire de Leucate / délégation PCF section Littoral-Corbières

Vendredi 20 avril 2018, suite à sa demande, la délégation du PCF – section Littoral-Corbières maritimes – a rencontré Michel Py, Maire de Leucate. Il s'agissait :

a/ **de s'informer de la réaction de l'équipe municipale** à la lente mais progressive dégradation de l'offre des prestations de santé à Leucate. Ce qui, compte tenu des médecins ayant cessé leur activité et ceux partant prochainement, pose avec une relative acuité son devenir à court terme.

b/ **de lui faire part de la réflexion et des propositions** sur cette question de la section Littoral-Corbières maritimes du PCF audois. Ce dont nous vous informons ci-après.

Nota : l'évolution démographique marque Leucate. Au village il n'y a plus qu'un seul médecin deux auparavant et au port nous sommes passés de quatre à trois.

Malgré le prévisible, il n'y a pas eu d'anticipation. S'impose la réaction municipale rapide pour faire face.

L'impératif : assurer le suivi de santé adapté aux Leucatois-e-s et à la recherche d'efficacité répondant aux attentes d'une population de plus en plus nombreuse et vieillissante. (Norme en cours : un médecin pour mille habitants. Soit au minimum cinq pour Leucate).

Le maire dit s'en occuper... Il a seulement consulté les médecins locaux en activité.

Les leucatois-e-s, premier-e-s intéressé-e-s, ne sont pas informé-e-s, réduit-e-s aux interrogations. Le Maire nous a indiqué :

- au village: il consulte, recherche, évoque une possible antenne médicale.

- au port: le transfert du magasin «LDL» vers ses nouveaux locaux libère ceux occupés actuellement.

Acquis par la commune, ils pourraient être restructurés afin de regrouper les médecins libéraux avec divers autres acteurs de la filière dans «**une maison de santé pluridisciplinaire**».



Propositions Communistes : Des soins de qualité qui œuvrent pour une bonne santé

Les leucatois-e-s sont les premier-e-s concerné-e-s par le suivi de leur santé. Citoyens, aptes à donner leur avis sur la question des soins et du confort de vie, ils doivent être informés et débattre avec le concours de personnes compétentes. Les échanges étant diffusés sur le bulletin municipal «Cap Leucate».

Nous préconisons la mise en place d'un PROJET de SANTÉ MUNICIPAL incluant un volet de prévention santé publique. Un CENTRE de SANTÉ MUNICIPAL compléterait «la maison de santé pluridisciplinaire» avec les médecins libéraux en place.

Ce pôle public de santé communal faciliterait l'accès aux soins en limitant les déplacements inutiles. Celui de Port la Nouvelle donne satisfaction depuis plusieurs années. Le nôtre permettrait :

- le recrutement de médecins salariés, exerçant en complémentarité coordonnée avec les libéraux (l'expérience montre les limites/difficultés de la médecine de type libéral).

- d'assurer sur place des prestations régulières de médecins spécialisés (endocrinologue, dermatologue ... sage-femme, et paramédicales podologue, pédicure, etc)

- de permettre à l'ensemble des médecins l'exercice exclusif de la médecine en les libérant des prises de rendez-vous, des formalités administratives, financières et matérielles assurées par un secrétariat.

- Un partenariat avec les services spécialisés de l'hôpital de Narbonne.

Ce centre municipal de santé, dont le budget s'équilibrait sans impacter le budget municipal, assurerait aux usagers pour leurs consultations des tarifs conventionnés et le tiers payant.

La santé des leucatois-es est une priorité, urgente!

Venez en débattre lors d'une toute prochaine réunion publique ouverte à tous, fin août 2018.

Agrandissement du port de Port La Nouvelle : Inspiré du communiqué du groupe d'opposition au conseil Municipal

Projet d'extension du port de Port-la-Nouvelle Port la Nouvelle, sur le littoral audois, voit son économie stagner depuis de trop nombreuses années. La région Occitanie depuis 2010 s'engage pour son développement économique par un projet d'extension du Port et son activité. Lors de la consultation publique le 25 mai, les préfets, commissaire enquêteur, maire et la Région ont exprimé leurs avis.

Nous participons en apportant notre analyse à ce dossier. Elle est bâtie sur la réflexion à partir d'éléments constatés et d'échanges avec les différents acteurs locaux. Nous considérons les éléments les plus déterminants :

- un projet porteur d'emplois, la région subit un taux de chômage de plus de 10%,
- la création de richesses locales améliorant le pouvoir d'achat des populations,
- être une région à énergie positive (la 1^{ère} d'Europe) par des actes politiques forts,
- la préservation du cadre naturel.

Des échanges ont eu lieu : le projet engage la région Occitanie pour 252 M€. Est proposé la création d'une autorité portuaire unique pour l'ensemble des ports régionaux, qui définirait la stratégie portuaire de chaque port et leur complémentarité. Cette recherche de cohérence de l'organisation est pertinente. **Les produits pétroliers transitant par le port constituent 50 à 60 % de son activité générale. L'agrandissement envisagé vise l'accueil de navires plus importants, ce malgré le réchauffement climatique, la raréfaction progressive des réserves fossiles, les énergies renouvelables.**

Les tendances actuelles du marché, le commerce des produits pétroliers et apparentés indiquent la diminution de volume depuis plusieurs années et que la progression soit assurée.

Tout confirme que l'investissement financier doit être d'une rigoureuse prudence. Les céréales représentent en moyenne 20 % du trafic du port. Pour l'avenir du marché des céréales, la concurrence des blés d'Ukraine, du Canada conjugué à la diminution des aides communautaires va diminuer fortement la production du blé dur de notre région. D'autant que le port de Sète (à 100 km de Port la Nouvelle), dispose pour son activité de son propre trafic céréalier. L'installation d'éoliennes géantes en mer justifie, au moins en partie, le développement du port.

L'important investissement financier envisagé est certain. Quels seront à terme les emplois et richesses effectivement générés par ce secteur d'activité?



Le point de vue Communiste :

L'aménagement du port par la mise en place de structures lourdes va impacter les fonds et courants marins, les plages, les zones humides. Ils vont porter atteinte à la faune, la flore, le cadre de vie des habitants et usagers du territoire. **Les observations de la population, des associations qui œuvrent pour la préservation de l'environnement doivent être entendues et prises en compte.**

Quelle est la pertinence d'un accueil touristique de station balnéaire en méditerranée conjugué à une importante activité de port vrac, en pays venteux où l'urbanisme existant oblige à une cohabitation en proximité resserrée?

Le développement du port de la Nouvelle doit s'inscrire dans une perspective écologique. L'utilisation du transport «propre» avec une ligne ferroviaire, gérée par la Région Occitanie, dans le cadre d'une connexion intermodale doit être favorisée, prioritaire. Ne faut-il pas que le déchargement du vrac soit immédiatement entreposé sous hangars relativement fermés? Est indispensable la mise en œuvre d'un comité de pilotage incluant l'ensemble des acteurs et usagers concernés, pour le suivi de la réalisation et du développement du projet. Attention : risques d'illusions sur la création d'emplois pérennes.

Ces différents éléments nous amènent à émettre un avis défavorable au projet tel qu'il est conçu et proposé.

- Nous appelons les élu.e.s communistes, apparentés et d'autres sensibilités politiques à rejeter lors de la réunion de la commission du Conseil Régional d'Occitanie le projet d'extension du port tel qu'il est.

Projet Port La Nouvelle : Mise au point

Nous avons pris acte de la déclaration publique des élus PCF de la région « Occitanie ».

Ils se déclarent favorables au projet de développement du port de Port la Nouvelle tel qu'il est actuellement envisagé et présenté.

Ceci alors que dans leur analyse de ce projet préalablement développée, les arguments de fond amènent à la conclusion du contraire.

La section PCF « Littoral-Corbières Maritimes » après échanges et réflexion, considère que les éléments de concept, financement, et les modalités de réalisation ne répondent pas aux nécessités et intérêts d'un développement local maîtrisé ainsi qu'aux attentes de la population : écoute pour l'emploi, la création de ressources, l'environnement, et la mobilisation des finances publiques...

Constat est fait : l'indispensable concertation démocratique qui s'impose avec l'ensemble des acteurs de terrain concernés et particulièrement les citoyens locaux n'a pas eu lieu.

Il en résulte une étude insuffisante, improvisée, qui aboutit à des choix peu pertinents, inadaptés.

La déclaration publique des élus PCF de la région Occitanie, publiée en dernière minute, est tout aussi déconcertante qu'inappropriée. Elle doit être reconsidérée pour répondre réellement à l'intérêt général de l'économie et des populations locales, départementales, régionales.

Cela reste à faire. Nous sommes pour notre part disponibles, vigilants, positifs.

CARREFOUR : De nouvelles cibles commerciales pour accroître ses profits

L'enseigne CARREFOUR a rarement autant fait parler d'elle qu'en cette année de 2018.

Au CARREFOUR CONTACT de LEUCATE, les employés se sont organisés. Suite aux mouvements initiés par la CGT et la visite de l'Inspection du Travail, ils ont enfin obtenu l'organisation et la réalisation d'élections professionnelles. Les employés ont donc leurs délégués: un est FO l'autre est CGT. C'est un premier pas vers le dialogue social.

Au plan national, les syndicats ont bruyamment manifesté dans les centres commerciaux et les galeries marchandes. Normal, CARREFOUR n'a jamais autant fait de bénéfices, mais les employés ne recueillent que quelques miettes. L'essentiel est réparti entre les actionnaires. CARREFOUR annonce la fermeture des magasins ex-Dia soit 1700 licenciements de proximité dans les quartiers et les gros villages... !



L'avis des Communistes :

Ce qui paraît incompréhensible aux yeux des salariés et des clients c'est le pourquoi de ces fermetures alors que le réseau est rentable. Il y a au moins deux raisons:

1° **Les magasins sont bénéficiaires** mais ne dégagent pas une marge suffisante (!?) pour satisfaire les appétits financiers des voraces actionnaires.

2° **CARREFOUR se re-déploie** pour développer une nouvelle stratégie commerciale: la commande par la voix. CARREFOUR s'allie à GOOGLE, comme MONOPRIX s'est allié à AMAZON. L'internaute commande ses courses en parlant à son enceinte GOOGLE ou à son assistant sur portable. Il se fait livrer les courses à domicile ou les récupère dans une enseigne CARREFOUR « DRIVE ». Nota : les drives ont une fiscalité plus avantageuse.

Aussi, sont à venir d'avantage de suppressions d'emplois dans l'enseigne CARREFOUR. Il y a deux enseignes CARREFOUR sur notre secteur, une à LEUCATE et l'autre à SIGEAN. L'emploi y est dès lors menacé.

LECLERC a déjà ouvert un dépôt drive sur SIGEAN. L'internaute commande ses courses sur INTERNET et les récupère sur rendez-vous au dépôt LECLERC sur la zone artisanale du PEYROU.

La grande distribution constituait dans notre région un employeur de poids surtout pour la saison estivale. Avec le développement de la commande par internet des dizaines d'emplois vont disparaître au profit de la rentabilité financière.

Pour le bien être des aînés: Maisons de retraite correctes

Notre civilisation: l'acquis de l'existant est dû aux aînés. Il serait injuste et inhumain de n'offrir à chacun-e d'elles-eux qu'une condition indigne de laissés pour compte.

Le vieillissement de la population française pose la question du choix possible: maintien à domicile, avec un accompagnement spécialisé, ou l'accueil en maison de retraite / ehpad. Il évite l'isolement, assure un séjour correct qui soulage les contraintes familiales.

La qualité de vie préférée est, autant que possible, le maintien à domicile. L'intégration au cadre de vie quotidien donne un confort qui évite - ou limite- la perte des repères acquis.

L'Aude (34000 retraités) a 56 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad médicalisés), 4 non médicalisés: env.2 500 lits pour 365 000 audois (1,8%).

Leur gestion est soit publique, privée, ou associative. Les places disponibles les plus abordables sont très limitées. Le tarif des prestations est à partir de 1200 €/ mois en secteur public jusqu'à 2500 € dans le privé.

La pension moyenne de retraite des salariés dans l'Aude est d'environ 1000 € / mois ... Question ?



Propositions communistes : Un service public de prise en charge des aînés

Au nombre de places suffisant s'imposent des prestations de vie correcte en maisons de retraite/Ehpad. Elles supposent un cadre à dimensions humaines (30 à 50 places).

L'établissement doit être implanté sur le lieu de vie habituel ou dans sa proximité.

Ce sont des conditions minimales pour que les relations humaines soient aisées avec un suivi hôtelier et médical de qualités correctes.

L'état, la région, le département et les communes doivent prendre leur juste part et investir pour que le service public de prise en charge des aînés garantisse une page de vie digne et de qualité correcte accueillant le plus grand nombre de retraités, notamment à revenu modeste. L'accueil des aînés comme pour la santé, ne peut être une filière source de profit.

Les luttes (2014 / 2016) des salariés de ce secteur pour mener leur activité dans des conditions correctes confirme que les aînés ne sont pas forcément accueillis avec la considération qui leur est due évitant la maltraitance institutionnelle.

La réglementation en vigueur doit garantir les moyens suffisants pour éviter cette dérive.

Bulletin d'adhésion au PCF :

Nom

Prénom

Adresse

tél :

à renvoyer au contact ci-dessous